



Paris le 13 octobre 2014

Communiqué de Presse

De Laurence Cohen, Sénatrice du Val-de-Marne

Et de Brigitte Gonthier-Maurin, Sénatrice des Hauts-de-Seine

Groupe Communiste, Républicain et Citoyen

Hier, nous étions aux côtés de Rosen Hicher, ancienne prostituée, qui a parcouru plus de 700 kilomètres pour exiger l'abolition de la prostitution.

Avec le collectif « Abolition 2012 », des responsables politiques, associatifs, des élu-es, nous étions là pour l'accueillir et la soutenir.

Avec Rosen Hicher, nous avons insisté sur l'urgence que la proposition de loi, renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, adoptée à l'Assemblée Nationale, soit mise à l'ordre du jour du Sénat.

Pour nous, sénatrices communistes, il est impératif de déployer, sur l'ensemble du territoire, des services de prévention et de réinsertion sociale des personnes victimes de prostitution, de développer des coopérations européennes et internationales pour lutter contre la traite des êtres humains et l'esclavagisme.

La suppression du délit de racolage est une étape importante pour ne plus considérer les prostituées comme des criminelles.

Mais, pour tarir la demande, il est plus que jamais nécessaire de responsabiliser le client. C'est pourquoi, nous allons proposer un amendement réintroduisant la pénalisation du rapport sexuel tarifé.

La prostitution n'est pas un métier, c'est une violence extrême à l'encontre des femmes.

Au 21^{ème} siècle, il est inadmissible de considérer le corps d'une femme comme une simple marchandise à prendre ou à vendre !

La loi doit être votée pour enfin poser un interdit.

Nous continuerons donc à agir pour que, dans les plus brefs délais, la loi soit mise à l'ordre du jour du Sénat, et nous le ferons sans exclusive, avec les sénatrices et les sénateurs d'autres groupes politiques qui portent le même combat.